



D'Indre-et-Loire



Document conçu avec l'appui du



Modalités de fonctionnement du Comité d'Appui DLA 37 2007

Comme définit dans :

- Le Cadre de référence du dispositif validé par les pilotes nationaux,
- Le Guide méthodologique des comités d'appui : AVISE,
- Le Guide méthodologique des comités d'appui en Région Centre,

la structure support du DLA, via sa chargée de mission, a pour tâche d'animer le comité d'appui, ce qui passe par la sensibilisation des acteurs à ce mode de coopération et par la mise en oeuvre d'un fonctionnement adapté.

Objet du comité d'appui

Le comité d'appui est une instance TECHNIQUE qui permet de mobiliser autour des structures, des **expertises complémentaires et variées sur leurs besoins en accompagnement**.

Composition du comité d'appui

Liste 2007

Le DLA 37 s'engage à mobiliser ces expertises à travers l'identification de personnes ressources regroupées selon les 4 collèges ci-dessous :

Collège : Acteurs associatifs	Etablir une liste de toutes les personnes ressources actuelles par filière et au cas où, une filière ne serait pas représentée, identifier et mobiliser les acteurs associatifs adéquates avec le support du C2RA et du CNAR.
Collège : Services Déconcentrés de l'Etat	Développer les liens avec la DRAC (via les travaux menés au niveau du C2RA) et avec la DDASS.
Collège : Acteurs locaux	Développer la participation des acteurs territoriaux en travaillant la relation aux techniciens pour ensuite relayer aux élus.
Collège : Acteurs économiques	Ce collège mobilise principalement Centr'actif ainsi que le Crédit Coopératif et la Caisse d'Epargne. Affiner l'analyse financière dans le diagnostic. Préciser la participation des banques au comité d'appui. > <i>Un groupe de travail est mené au niveau régional sur ces questions.</i>

Fonctions du comité d'appui et engagements réciproques

1. ENRICHISSEMENT DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT POUR CHAQUE STRUCTURE

Information / orientation

> Chaque membre du CA s'engage à informer les structures qu'il accueille sur le DLA si les besoins des structures correspondent à sa mission.

Outil des autres acteurs : à déterminer.

> La chargée de mission du DLA s'engage à orienter vers les partenaires en fonction de l'objet de la demande.

Outil DLA : fiche synthétique des orientations vers d'autres acteurs (cf tableau 10B, cap'asso....et conseillers associatifs).

Enrichissement du diagnostic et du plan d'accompagnement

Les membres du comité d'appui remplissent la fiche d'identification de leurs expertises

Le DLA s'engage à transmettre le diagnostic de chaque structure avec une proposition de plan d'accompagnement à au moins 2 membres du CA identifiés à partir de cette fiche.

Les membres du CA s'engagent à répondre aux sollicitations dans les délais soit 10 jours maximum après la réception du diagnostic.

L'avis de chaque membre est transmis à toutes les personnes ressources sollicitées sur un même dossier.

L'avis des membres sera ensuite adressée à la structure via la chargée de mission DLA, comme un élément enrichissant sa démarche de consolidation.

En cas de problème spécifique ou à la demande d'un membre du CA il peut être mis en place une rencontre des membres ressources autour de cette structure.

Le DLA s'engage à transmettre aux personnes ressources sollicitées sur un diagnostic, une fiche de suivi de façon à inscrire l'appui à cette structure dans la durée.

Fonction de suivi des plans d'accompagnement.

Le chargé de mission d'une part, suit et évalue l'intervention des prestataires, d'autre part assure un suivi de la structure, dans le temps, de façon à mesurer l'impact de son action et à proposer, si utile, de nouveaux axes de travail.

La chargée de mission rend compte de ces données aux membres des comités d'appui mais, et sollicite leurs avis en cas d'évolution notable par rapport à la situation antérieure.

Chaque membre pourra re-solliciter le DLA en cas d'évolution notable sur une structure nécessitant de nouveaux soutiens.

Outil du DLA : fiche de suivi en annexe.

Éléments : cette fiche comprendra

Objet du plan d'accompagnement

Date et début de fin de mission

Résultats en fin d'action

Résultats en mesure d'impacts à plus de 6 mois en cas de diagnostics de suivi-post accompagnement.

Nouvelle sollicitation si utile.

2. ENRICHISSEMENT DES PLANS D'ACCOMPAGNEMENT PAR FILIERE ET/OU TERRITOIRE

Le DLA propose aux personnes ressources du comité d'appui des réunions sectorielles.

Objet : apporter ses expertises et ses outils pour soutenir le développement des activités et structures d'utilité sociale, sur un territoire, sur une filière :

- réflexion partagée sur les besoins des structures, les actions à mettre en œuvre et les moyens mobilisés (structure elle-même, acteurs ou dispositifs)
- suivi régulier de l'évolution du plan d'accompagnement.

>> Pour 2007, la chargée de mission DLA propose la composition des comités d'appui par secteur et les échanciers en annexes. Les personnes intéressées, qui n'auraient pas été identifiées pour participer à ces groupes, peuvent se faire connaître auprès du DLA.

3. RENFORCER LES COOPERATIONS

Les réunions plénières

Rythme : 2 par an

Objet et modalité

Fonction de soutien à la réflexion sur les orientations prioritaires

Fonction de suivi partagé

Les personnes ressources mobilisées sur les réunions sectorielles rendent compte de leur contribution et de l'avancée des travaux des accompagnements collectifs lors des réunions plénières.

La chargée de mission DLA transmet un document d'informations sur les plans d'accompagnements individuels et les contributions des membres du comité d'appui.

Outil DLA : fiche de suivi

Fonction Renforcement de l'animation du comité d'appui

Réflexion partagée sur les coopérations

Evaluation du fonctionnement à travers les principes de la présente charte.

Personnes ressources mobilisées au sein du comité d'appui DLA 37 sur au moins un ingénierie individuelle ou collective (depuis septembre 2004)

Date : 21/03/2007

Collèges Acteurs locaux (départemental ou régional)		
Alfacentre - Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme	Monsieur	RALEMA
CAF	Monsieur	BALMES
CAF	Monsieur	ODET
CAF	Madame	GALLOT-LAVALLEE
Communauté d'Agglomération TOURS Plus	Monsieur	RAVARD
Communauté d'Agglomération TOURS Plus	Monsieur	DAMBRINE
Conseil Général d'Indre-et-Loire	Madame	GAROT
Conseil Général d'Indre-et-Loire	Monsieur	HEMERY
Culture O Centre	Monsieur	SABOURET DE NEDDE
Maison de l'Emploi du Chinonais	Monsieur	MORTIER
Maison des associations culturelles	Madame	PERRIER
Maison des associations culturelles	Madame	TRAN
Pays du Chinonais	Monsieur	NAVARRÉ
Préfecture d'Indre-et-Loire	Monsieur	FRADET
Ville de Joué les Tours	Madame	BRUNET
Ville de Saint-Pierre des Corps	Madame	HOLZER

Collège acteurs économiques et financiers		
Caisse d'épargne	Monsieur	LAJOIE
Caisse d'épargne	Monsieur	YVERT
Caisse d'épargne	Monsieur	PERCEVAL
Caisse d'épargne	Madame	BACHELIER
Centr'Actif	Madame	GILLET
Crédit Coopératif	Monsieur	DELOURMEL
Crédit Coopératif	Monsieur	MACE
FNARS - mesure 10B	Madame	DUCLOS-DEROUA
FNARS - mesure 10B	Monsieur	NADOU

Collège Services déconcentrés de l'Etat		
DDASS	Madame	TIEBAUT-ROUSSON
DDTEFP	Madame	CHAYE
DDTEFP	Madame	GODIN
DDTEFP	Monsieur	VIEILLERIBIERE
DDTEFP	Madame	CARLA
DDJS	Monsieur	PAPIN
DDJS	Madame	BOISSY-PROBST
DDJS	Monsieur	FRADON

Collège Acteurs associatifs		
Association Crèches Haltes Indre-et-Loire (ACHIL)	Monsieur	BATIOT
CDOS	Madame	MOREAU
CENTRAIDER	Madame	CHAPUIS
Comité de liaison des associations intermédiaires	Monsieur	CEIBEL
Comité de Liaison des chantiers d'insertion	Monsieur	TAUVEL
COORACE	Madame	MAGNON
CPCA	Madame	PAYET
CPCA	Monsieur	CALANDRE
CRESOL	Madame	JOLIE
CROS	Madame	RETAILLEAU
Dynasso plus	Monsieur	DELBARRE
Fédération des Familles Rurales	Monsieur	CALANDRE
Fédération Régionale des Coopératives	Madame	LEVI
FNEIJMA	Monsieur	LE SAGERE
FOL	Monsieur	TEXIER
Les Francas	Madame	ROY
Nature Centre - Coordination Environnement Centre	Monsieur	RENARD
Rile Touraine	Monsieur	BEFFARA
UDOTSI 37	Madame	ARCHAMBEAU
Union des FJT Centre	Monsieur	MAILLEBUAU
UREI	Madame	GENUIT
URIOPSS	Madame	VARANNE
URIOPSS	Madame	BLONDEAU

Note : Certaines personnes ont été sollicitées sur des demandes ponctuelles.
En effet, selon les types d'associations, cette liste s'enrichit de personnes supplémentaires expertes.

Plan d'accompagnement FILIERE - ASP/AI

Proposition de représentants des 4 collèges pour composer le Comité d'appui ASP-AI

- Fédération Départementale des Familles Rurales
- ADMR
- CLAI
- URIOPSS
- COORACE
- ACHIL
- DDTEFP
- DDASS
- CAF
- Conseil Général d'Indre-et-Loire
- Centr'actif
- Crédit Coopératif
- Caisse d'Epargne
- Maison de l'Emploi du Chinonais

Plan d'accompagnement FILIERE - SIAE

Proposition de représentants des 4 collèges pour composer le Comité d'appui SIAE

- CLCI
- CLAI
- COORACE
- UREI
- FNARS
- DDTEFP
- Centr'actif
- CG
- ANPE
- Crédit Coopératif
- Caisse d'Epargne

Plan d'accompagnement FILIERE - LOCHES

Proposition de représentants des 4 collèges pour composer le Comité d'appui territorial

- DDTEFP
- DDJS
- DRAC ou personne ressource /travaux régionaux
- Rile Touraine
- UDOSTI
- CDOS
- Conseil Général d'Indre-et-Loire
- Pays
- Communautés de communes

Plan d'accompagnement FILIERE - CUCS

Proposition de représentants des 4 collèges pour composer le Comité d'appui CUCS agglomération Tourangelle

- DDTEFP
- DDJS
- TOURS PLUS et chargés politique Villes de l'Agglomération
- MACT
- Centr'actif
- Crédit Coopératif
- Caisse d'Epargne
- 1 réseau associatif sur les plus grandes filières concernées.